



EXTRACTIONS MÉDICALES de complaisance

Suite à l'évènement tragique qui s'est déroulé le 14 mai 2024, toutes les missions effectuées à l'extérieure des établissements pénitentiaires, nous expose à un réel danger.

Les agents Coutançais sont également impactés par le fait de devoir transporter des détenus dans les différents services de santé, sans arme, avec des niveaux d'escorte à la baisse.

Il faut cesser d'envoyer des agents en extractions médicales, pour des radiographies, des rendez-vous de kinésithérapie, des consultations psy, ORL et autres actes de santé non urgents.....

Nous ne sommes pas de la chair à canon, pour le bien être des délinquants de la société.

Pour FO-Justice MA Coutances il faut se limiter aux extractions médicales urgentes, avec le personnel et le matériel en conséquence.

Pour FO-Justice MA Coutances nous inciterons les agents à refuser de partir en extraction médicale, sauf urgence.

Pour FO-Justice MA Coutances demandons la suspension immédiate des extractions médicales non urgentes qui n'ont pas lieu d'être.

Pour FO-Justice MA Coutances nous demandons un CSA exceptionnel en lien avec l'USPN et l'ARS de la Manche.

